



OBJET : Demandes de dérogations mineures

AVIS PUBLIC
Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité qu'il y aura séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, le mardi 14 janvier 2025 à 19 h 30.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Lot numéro 2 742 745 du cadastre du Québec (51, rue Christine)

Demande de Daniel Houde, portant le numéro 2024-11-0016 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de permettre l'implantation d'un garage ayant une superficie d'au plus 124.12 mètres carrés plutôt que 64.75 mètres carrés, le tout contrairement à l'article 5.4.2.1 f) du règlement de zonage numéro 003-2013.

Lot numéro 5 145 535 du cadastre du Québec (194 7^e rang)

Demande de Claude Chatigny, portant le numéro 2024-12-0018 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de permettre le lotissement d'un nouveau lot 6 664 029 ayant un frontage de 21.12 mètres plutôt que 50 mètres minimum, le tout contrairement à l'article 5.1.4.2 c) du règlement de lotissement numéro 004-2013.

TOUT INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES.

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 19 DÉCEMBRE 2024.

**Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et greffière-trésorière**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Katherine Beaudoin, domiciliée à Beaulac-Garthby, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-joint le 19 décembre 2024 sur le site Internet de la Municipalité, conformément au règlement 079-2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 décembre 2024.

**Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et greffière-trésorière**